

## LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

être qualifiées de simples souvenirs de lecture (telles les vers. niver, F et L : nos n° 11 et 17.).

Paul Delarue, dans le même cominentaire, dit qu'il a choisi le titt *d'Oiseau de Vérité* pour ce type, parce qu'il est celui de plusieurs ver e et qu'il « est bien créé dans la manière populaire » bien qu'il soit a,, celui de la vers. littéraire de Le Noble.

Notant que le c-onte est resté extrêmement vivace en Anatolie Paul Delarue ajoutait : « Il semble bien que son extension vers dent doit due pour une bonne part aux vers. de Straparole, Mme d'Alti. noy, Galland, Pouchkine, peut-être Le Noble, directement et par l'inter. médiaire d'éditions populaires ». L'examen des vers. de la tradition fret. çaise tend ainsi plutôt à infirmer qu'à confirmer les hypothèses de st. Thompson, selon lesquelles « the story would seem to belong ahnost entirely to folklore rather than to literature » et « its distribution would suggest European origin » (4).

(4) THoscesoN, Op. *cit.*, 122. — On pourra se reporter aussi à l'étude de Gédéon HUET : Le conte des sœurs jalouses. In : *Revue d'ethnographie et de sociologie*, Paris, 1910, 210-218 et 1911, 189-201.

## Conte-type 708

### LA FILLE INNOCENTE QUI ACCOUCHE D'UN MONSTRE

Aa. Th. *The Wonder-Child* (L'enfant monstrueux).

*Version de Basse-Bretagne* (légèrement écourtée)

#### LE CHAT ET LES DEUX SORCIÈRES

*Il y avait une fois une jeune fille sage et jolie, qui avait une marâtre, laquelle ne lui voulait aucun bien. Elle se nommait Annaïc. Son père l'aimait, mais sa femme faisait tout ce qu'elle pouvait pour l'amener à la détester aussi. Elle alla, un jour, trouver sa soeur, qui était sorcière, et lui demanda conseil pour se débarrasser d'Annaïc.*

— *Eh bien ! lui dit celle-ci, voici un gâteau de ma façon, que vous ferez manger à la jeune fille ; dès qu'elle l'aura mangé, son ventre gonflera, comme celui d'une femme enceinte, et alors le père sera obligé de croire ce que vous lui direz de la mauvaise conduite de sa fille.*

*La méchante s'en retourna avec le gâteau de la sorcière. Annaïc prit le gâteau et le mangea. Mais, peu après, son ventre se gonfla tellement que tous ceux qui la voyaient la croyaient enceinte. Alors, le père mit Annaïc dans un tonneau, et l'exposa sur la mer, à la grâce de Dieu. Le tonneau alla se briser sur des rochers. Annaïc en sortit, sans mal, et se trouva dans une ile aride et qu'elle crut déserte. Elle se retira dans une grotte. Quand le temps fut venu, elle accoucha d'un... petit chat. Grande fut sa douleur quand elle vit l'être à qui elle avait donné le jour ; mais, elle finit par se résigner, en disant :*

— *Puisque c'est la volonté de Dieu !*

*Et elle éleva et soigna son petit chat, comme elle l'aurait fait d'un enfant.*

*Un jour, qu'elle se plaignait de son sort et pleurait, elle fut bien étonnée d'entendre le chat prendre la parole, dans le langage des hommes, et lui parler de la sorte :*

— *Consolez-vous, ma mère, j'aurai soin de vous, à mon tour, et je ne vous laisserai manquer de rien, ici.*

*Et le chat prit un sac, qui se trouvait dans un coin de la grotte, le mit sur son épaule et sortit. Il parcourut toute l'île, et découvrit un château et y entra. Il demanda du pain, de la viande et du vin, et on n'osa pas le refuser, tant la chose paraissait étrange. On lui remplit son sac et il s'en alla. Il revint ensuite, tous les deux jours, au château, et chaque fois, il s'en retourna, avec son sac plein, de façon que sa mère ne manquait de rien, dans sa grotte.*

*Un jour, le fils du château eut une querelle, dans un pardon, y perdit ses papiers et fut mis en prison. Le lendemain, le chat se rendit à la prison et demanda à parler au jeune seigneur.*

— *Mon bon seigneur, vous nous avez nourris, ma mère et moi, depuis que nous sommes dans votre île, et, en reconnaissance de ce service, je vous retirerai de prison et vous ferai retrouver vos papiers, si vous voulez me promettre d'épouser ma mère.*

— *Épouser une chatte, moi, un chrétien ! Comment pouvez-vous me faire une pareille proposition ?*

— *Je vous laisse jusqu'à demain pour y réfléchir.*

*Le lendemain, il revint, muni des papiers du jeune seigneur, et lui dit, en les lui montrant :*

— *Voici vos papiers ; promettez-moi d'épouser ma mère, et je vous les rendrai, et de plus, je vous ferai remettre en liberté, sur-le-champ.*

*Le prisonnier promit, et il fut rendu à la liberté.*

*La mère du chat avait pour marraine une sorcière qui connaissait bien leur situation. Elle vint la trouver, en l'absence du chat, et lui parla de la sorte :*

— *Ses papiers ont été rendus au jeune seigneur, qui a promis de vous épouser. Quand le chat rentrera, prenez un couteau et ouvrez-lui le ventre, sans hésiter, car aussitôt il deviendra un beau prince, et vous-même, vous deviendrez une*

*650 princesse, d'une beauté merveilleuse. Alors, vous épouserez le jeune seigneur, et moi, je vous enverrai cinquante beaux chevaliers, pour vous faire cortège, le jour des noces.*

*Quand le chat rentra, sa mère lui ouvrit le ventre. Aussitôt un beau prince, magnifiquement paré, sortit de sa peau, et elle-même devint une princesse, d'une beauté merveilleuse. Les cinquante chevaliers arrivèrent aussi, et un beau carrosse tout doré descendit du ciel. Le prince et la princesse y montèrent, et se rendirent au château, accompagnés des cinquante chevaliers.*

*Le jeune seigneur, qui était à sa fenêtre, fut fort étonné de voir arriver un tel équipage, qu'il ne connaissait point. Il s'empressa de descendre, pour le recevoir. Le prince s'avança à sa rencontre, tenant la princesse par la main, et la présenta en ces termes : Voici ma mère, que vous m'avez promis d'épouser.*

*Le mariage fut célébré, sur-le-champ. Puis ils se rendirent chez le père d'Annaic. Celui-ci reconnut bien sa fille, et témoigna une grande joie de la revoir, et l'embrassa tendrement. La marâtre était furieuse ; pourtant elle dissimula, la méchante, et voulut l'embrasser aussi. Mais le prince lui cria :*

— *Holà ! vous, vous n'embrasserez pas ma mère ! Mais, vous serez récompensée selon vos mérites.*

*Et on alluma un grand bûcher et l'on y précipita la marâtre et sa fille et aussi la sorcière.*

Contée par Marguerite Philippe, Plouaret (C.-du-N.), mars 1869. — LUZEL, *v<sup>e</sup> Rapport* (3<sup>e</sup> série, I, 40 ss). = ID., *C. B. Bret.*, III, 126-133.

## ÉLÉMENTS DU CONTE

## 1. L'enfant monstrueux.

A : Sur le conseil d'une sorcière ; A 1 : la marâtre fait manger à l'héroïne un aliment malfaisant qui la rend enceinte.

B : Chassée et exposée sur l'eau ; B 1 : dans un tonneau ; B 2 : l'héroïne aborde *et met* au monde ; B 3 : un chat ; B 4 : un enfant contrefait ; B 5 : qu'elle nourrit et élève.

II. *L'aide du fils.*

A : Le « fils » se rend à un château voisin quérir des vivres Pour sa mère dans le dénuement.

B : Il délivre le jeune seigneur d'un danger , B 1 : il menace de tuer le jeune seigneur ; B 2 : et lui extorque la promesse d'épouser sa mère.

C : Quand le seigneur aperçoit la mère qu'il imaginait semblable au fils, il est ravi de sa méprise, et le mariage se fait dans la joie.

III. *Transformation.*

A : Sur sa propre demande ; A 1 : on coupe ou hache le « fils » . A 2 : qui devient un beau jeune homme ; A 3 : qui explique l'innocence' de sa mère.

B : Punition de la marâtre ; B 1 : et de la sorcière qui l'a conseillée.

## LISTE DES VERSIONS

1. MS MILLIEN-DELARUE, *Niv. Le Chateau de couleur*. — I. A 1, B, B 2, B 4. — II. A, B 1, B 2, C. — III. Le « fils », chateau de couleur, « se trouva délivré de toutes les bêtes du pâté ».

2. LUZEL, *V' Rapport* (Y série, I, 40 sq.) = ID., C. B. *Bret* III, 126-133. — Est la vers. type reproduite ci-dessus.

3. ID., *ib.*, III, 134-166. *Le chat noir*. (D'abord T. 511 : voir ci-dessus, vers. 11 de ce type). Puis : I. A, A 1 (ragoût de chat noir) ; après avoir failli mourir, l'héroïne part de son plein gré pour fuir les mauvais traitements de sa marâtre ; B 2, B 3, B 5. — II. A, B, B 2, C. — III. B, B 1 (par le chat qui les réduit en cendres, en vomissant du feu), A, A 1, A 2.

4. *R.T.P.*, XXVII (1912), 31-35. *La pomme rouge* (J. FRISON, B. Bret.). — (En introduction amalgame du T. 480 et du T. 503 : chanson des jours de la semaine, ronde des petits danseurs de nuit, tel qu'il introduit aussi certaines versions du T. 403, forme B). Puis T. 708 : I. A, A 1 (pomme rouge), B, B 2, B 4 (de trente-sept couleurs). — II. A, B 2, C. — III. A, A 1, A 3 (et redevient pomme rouge), B, B 1.

5. *R.T.P.*, IX (1894), 267. *La fille qui devint mère d'un chat* (P. SÉBILLOT, Hte-Bret.). Alt. — I. Domestique mange une tête de chat qui la rend enceinte ; B, B 1, B 2, B 3. — II. A (à la maison d'où l'héroïne a été chassée), le chat promet au fils des anciens maîtres de le présenter à une belle princesse, mais il le noie dans la mer ; noie de même les maîtres. Puis vient vivre avec sa mère dans leur maison.

652 CONTE-TYPE 708

a) Mese ROY, *Gaspésie. L'enfant monstre*. Cf. ID., *Litt. or. Gasp.*, 226.

b) ID., *ib. Le Chat*. Cf. ID., *ib.*, 226.

c) Ms ARCH. F.L. *Québec*. — 18 vers.  
*Louis*. : 2 vers.

Stith Thompson estime qu'une monographie de ce conte-type relevé dans plusieurs pays d'Europe, particulièrement dans les pays scandinaves, et qui semble essentiellement de tradition orale puisqu'aucune version littéraire n'en a été notée, pourrait aboutir à d'intéressants résultats (1).

A noter que la présence de la marâtre malfaisante a entraîné, dans deux versions françaises, la contamination avec des types caractérisés par ce motif (T. 480 et T. 510).

THOMPSON, *The folktale*, p. 124-125.